



**LYCEE FRANCAIS JOSUE-HOFFET**

---

**Compte rendu de la réunion de la commission extension**

**19 décembre 2015 à 9h00**

**Présents :**

- Vilayvanh Lefebvre	Présidente du CoGes
- Michael Benguigui	Trésorier du CoGes
- Jérôme Dubois-Mercent	COCAC
- Dominique Goduel	Directeur du primaire, adjoint du proviseur
- Saïd El Moutaoukil	Directeur Administratif et Financier
- Jean-Paul Chanal	Enseignant
- Cédric Paga	Enseignant
- Denis Callebaut	Parent d'élève
- Olivier Gilard	Parent d'élève
- Serge Doussantousse	Parent d'élève
- Suzanne Paschini	Représentant des élèves
- Phonexay	Architecte (invité)

Les membres de la commission ont formulé une demande de modifications à l'architecte.  
Ces modifications ont été formulées comme suit :

- 1- Inverser l'emplacement du bureau CPE et celui du surveillant
- 2- Salle de repos en échange avec la salle d'orientation
- 3- Mettre la salle orientation à côté du bureau du surveillant (au lieu de mettre la salle de stockage)
- 4- Mettre la salle de stockage à la place de la salle de repos
- 5- Mettre l'espace de restauration pour les enseignants sur le côté nord. Mettre un mur et 2 portes pour sécuriser le bâtiment et empêcher toute intrusion via la salle de restauration.
- 6- Rajouter une porte supplémentaire, salle d'élevage au niveau 2
- 7- Déplacer les tableaux de toutes les classes
- 8- Modifications (déplacements des portes) pour le local informatique et de stockage (Il y a un espace de stockage en trop) et ouverture du serveur vers le bureau.

**L'architecte a bien pris note des points cités ci-dessus.**

L'architecte a, de son côté, confirmé les éléments suivants :

- 1- Etablissement d'un plan pour effectuer les études de sol (carottage). Il recommande d'effectuer une étude répartie sur 5 points (faire 5 trous). Le coût de l'opération est estimé à 5 000 dollars (à vérifier sur le contrat si celui-là est à la charge de l'architecte ou du maître d'ouvrage).  
Cette étude sera effectuée durant la semaine du 21 décembre sous la responsabilité de l'architecte. Ce dernier obtiendra les résultats après 10 jours.
- 2- Possibilité de faire des commandes hors taxes / par lot de matériel (électricité, acier, béton..) à l'étranger.
  - Recommandation d'entamer (initier) les démarches d'achat de mat HT.  
(Lancer une démarche politique puis administrative).
  - L'architecte proposera à la commission des arbitrages pour réduire le coût des travaux à 3M7 comme indiqué dans l'acte d'engagement.



AMBASSADE DE FRANCE - SERVICE DE COOPERATION ET D'ACTION  
CULTURELLE



**aefe**  
Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

**LYCEE FRANCAIS JOSUE-HOFFET**

---

- L'architecte s'engage à entamer les démarches pour la demande de permis de construction (Constitution du dossier de demande de permis de construction et soumission aux différents ministères pour fin janvier)

**La commission extension valide l'esquisse à l'unanimité sous condition de respecter le coût des travaux de 3M7 dollars annoncé dans l'Acte d'Engagement et validé par l'architecte.**

Fin de la séance : 10h30

Saïd El Moutaoukil  
Directeur Administratif et Financier